

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2015

SYNDICAT DU BASSIN DE LA TAUDE



Table des matières

1. Présentation du CTMA et rappel du contexte	1
1.1. Le territoire	1
1.2. Les enjeux	1
1.3. La cellule d'animation du syndicat	2
2. Présentation de la cellule d'animation du CTMA	2
2.1. Le comité de pilotage	2
2.2. Le comité syndical.....	3
2.3. Colloques et formations	4
3. Mise en œuvre du contrat, les travaux du syndicat de l'Erve et du Treulon sur 2015.....	4
4. Actions de communication	4
5. Budget et financement	5
6. Bilan et perspective	5
7. Annexes	5
7.1. Annexe 1 : Cartographie des travaux 2015.....	5
7.2. Annexe 2 : Photos travaux.....	5

1. Présentation du CTMA et rappel du contexte

1.1. Le territoire

La Taude est une rivière qui coule dans les départements de la Mayenne (53) et de la Sarthe (72). C'est un affluent de la Sarthe en rive droite, donc un sous-affluent de la Loire par la Sarthe et la Maine.

La Taude prend sa source à deux kilomètres au sud de Saint-Charles-la-Forêt, petite localité du département de la Mayenne située à 20 kilomètres au nord-ouest de la ville du Sablé-sur-Sarthe.

Son cours a globalement une orientation nord-ouest/sud-est. Elle se jette dans la Sarthe (rive droite) à Souvigné-sur-Sarthe dans le département de la Sarthe, un peu en aval de Sablé-sur-Sarthe.

Sa longueur totale est de 22,4 kilomètres.

Le cours d'eau est jalonné sur tout son cours d'anciens moulins et quelques ouvrages comme des ponts, des barrages qui peuvent perturber son écoulement naturel.

Dans les années 80 et 90, la Taude, et plus particulièrement certains de ses affluents de tête de bassin, ont subis de nombreux travaux de rectification et de recalibrage qui ont modifié son lit. Les méandres ont été gommés et quelques ouvrages régulateurs ont été mis en place pour maintenir le niveau d'eau.

En plus de ces ouvrages, de nombreux étangs et mares se trouvent le long du cours d'eau ainsi qu'au niveau des sources, pouvant modifier le régime hydrique des cours d'eau du fait de leurs rejets.

1.2. Les enjeux et les objectifs

L'enjeu est important sur le territoire compte tenu des différentes pressions exercées par les différentes professions. On observe notamment :

Une détérioration de la qualité physico-chimique et biologique de l'eau par l'apport d'intrants liée à une forte pression agricole.

Une dégradation des berges dues au piétinement du bétail.

Une ripisylve peu dense voire absente qui ne remplit que partiellement son rôle épuratoire, mécanique et biologique alternant avec des sections présentant un aspect très dense et envahissant.

Une banalisation hydro morphologique et un appauvrissement de la biodiversité imputable à la chenalisation des cours d'eau et la mise en bief des cours d'eau.

Une discontinuité longitudinale responsable du blocage du transit sédimentaire, hydraulique et de la libre circulation des poissons.

Un écoulement des eaux ponctuellement perturbé par la présence d'embâcles ou par un défaut d'entretien sectoriel de la ripisylve.

Une turbidité élevée entraînant le colmatage du fond de la rivière uniformise le support et asphyxie la végétation aquatique

Les objectifs du syndicat sont identiques au SDAGE Loire Bretagne ainsi qu'au SAGE Sarthe aval, ils sont donc de sensibiliser, développer la pédagogie et les échanges, améliorer la qualité des eaux,

améliorer l'hydromorphologie et de la continuité écologique, préserver les zones humides, gérer la ressource de façon équilibrée, Réduire la vulnérabilité aux inondations et du ruissellement.

1.3. La cellule d'animation du syndicat

Le comité syndical est composé de 15 titulaires, de 10 suppléants, 1 président, 4 vices présidents, 1 secrétaire et 1 technicienne de rivière.

2. Présentation de la cellule d'animation du CTMA

2.1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage s'est réuni 2 fois au cours de l'année 2015 :

- Le 09 Juillet 2015 : Calendrier prévisionnel des travaux et présentation des aménagements d'ouvrage pour l'année 1
- le 06 Octobre 2015 : Réunion de lancement de l' « Étude sur le rétablissement de la continuité écologique sur les 7 ouvrages situés sur la commune de Souvigné sur Sarthe » (SERAMA, titulaire du marché)

Le comité de pilotage du 09 Juillet était composé de :

- L'Agence de l'Eau Loire Bretagne,
- L'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sarthe,
- Le Conseil Régional,
- Le Conseil Départemental 53
- La Direction Départementale des Territoires de la Mayenne,
- L'ONEMA 53,
- La Fédération Départementale de la Pêche pour la Protection des Milieux Aquatiques 53,
- Mayenne Nature Environnement,
- Entre Taude et Bellebranche
- Le comité syndical.

L'ordre du jour portait sur le calendrier prévisionnel des travaux ainsi que sur la présentation des travaux de l'année 1 (2015/2016).

Assistaient à cette réunion 7 administrations/associations sur les 9 conviées, 2 administrations excusées et 8 membres du CS sur 15 et 6 excusés.

Le comité de pilotage du 06 Octobre 2016 était composé uniquement des administrations sarthoises puisque l'étude ne porte que sur la partie sarthoise de l'Erve :

- L'Agence de l'Eau Loire Bretagne,
- L'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sarthe,
- Le Conseil Régional,
- Le Conseil départemental 72,
- La Direction Départementale des Territoires de la Sarthe,
- L'ONEMA 72,

- La Fédération Départementale de la Pêche pour la Protection des Milieux Aquatiques 72,
- La Chambre d'agriculture de la Sarthe,
- Sarthe Nature environnement,
- Mayenne Nature environnement,
- Entre Taude et Bellebranche,
- Le comité syndical.

Les principaux questionnements de ce comité de pilotage portaient sur les différentes possibilités d'aménagements, sur la méthode utilisée ainsi que sur les usages liés à la Taude. Le syndicat a bien spécifié que dans le cadre de l'étude, tous les usages étaient pris en compte, a présenté la méthode de travail pour la réalisation de l'étude et spécifié brièvement les usages sur la Taude en expliquant qu'ils seraient affinés à l'état de lieux de l'étude.

Lors de cette réunion 5 membres du comité syndical étaient présents sur les 15 attendus et 1 excusé, 3 administrations/associations étaient représentées sur les 11 conviées et 5 administrations excusées.

2.2. Le comité syndical

Le Comité syndical s'est réuni 5 fois au cours de l'année 2015 :

- 29 Janvier 2015, Présentation du CCTP étude ouvrage de Souvigné sur Sarthe
- 26 Mars 2015, Budget
- 09 Juillet 2015, Délibération de fonctionnement
- 31 Juillet 2015, ouverture des plis étude ouvrage
- 27 Août 2015, Analyse des offres et attribution du marché étude sur les ouvrages

La Technicienne de rivière fait partie de la commission milieux aquatiques du SAGE Sarthe Aval ainsi que du groupe de travail pour la cartographie des cours d'eau sarthois. Ces commissions se sont réunies plusieurs demi-journées au cours de l'année 2015. La technicienne de rivière a assisté aux réunions suivantes :

- Le 9 Juin 2015 : Réunion d'Intercommission (Les étapes du SAGE Sarthe aval, les objectifs et la méthode du scénario tendance, présentation du scénario tendance, quelques tendances socio-économiques locales, les tendances pressenties sur les milieux aquatiques et la ressource en eau, suite de la démarche),
- Le 10 Juillet 2015 : Réunion sur la cartographie des cours d'eau sarthois
- Le 21 Septembre 2015 : Réunion d'intercommission (rappel de la synthèse du scénario tendance, travail d'émergence des propositions en petits groupes, mise en commun des résultats
- Le 17 Novembre 2015 sur la journée : Réseau AGMA (aménagement et gestion des milieux aquatiques) Rappel sur l'avancement de chaque SAGE, actualité sur les territoires (avancement des CTMA ...), Actualité GEMAPI et évolution de la structure porteuse des SAGE, Point d'information sur les principaux changements de la PAC 2015 en lien avec les milieux aquatiques, Mission relais Bois énergie - Valorisation énergétique des bois de bord de rivières, Mise à jour des taux d'étagement des cours d'eau sur le bassin de la Sarthe
- Le 15 Décembre 2015 : Réunion d'information GEMAPI

2.3. Colloques et formations

La technicienne de rivière a également suivie des formations ou a assisté à des colloques :

- 19 Février 2015 – 1 journée – formation site internet
- 27 Mai 2015 – 1 journée – Aster 53
- 14 et 15 Octobre 2015 – 2 jours – Rencontre des animateurs territoriaux Loire Bretagne

3. Mise en œuvre du contrat, les travaux du syndicat de l'Erve et du Treulon sur 2015

Sur l'année 2015, ont été réalisé :

- Suppression du Barrage de Gomer et aménagement du site
- Suppression du Barrage des Denuaudières et aménagement du site
- Passerelle bétail/engin, suppression de passerelle vétuste / barrage sauvage
- Entretien 8 695.50 mètres linéaire
- Embâcle : 77
- Gros abattage : 30

La carte de localisation des travaux se trouve en annexe 1.

4. Actions de communication

Depuis Mars 2015, le syndicat de la Taude en partenariat avec les syndicats de la Jouanne, du Vicoin, de l'Erve, de la Vaige et de la Taude, s'est doté d'un site internet.

Ce site permet au syndicat d'expliquer ses objectifs et de l'illustrer par des exemples.

<http://www.taude.portail-bassins-versants.fr>

Depuis maintenant 2 ans, la technicienne de rivière rencontre régulièrement les riverains du cours d'eau et les sensibilisent aux différentes problématiques du territoire et plus particulièrement de leurs parcelles. Bons nombres d'entre eux commencent à changer leurs pratiques dans le but d'améliorer la qualité de leurs parcelles et donc de l'environnement. Des passages busés mal calés et non fonctionnels ont été supprimé pour retrouver une rivière en écoulement naturel, des mini-seuils ont été créés pour enoyer des radiers bétons pour favoriser la circulation piscicole. Des riverains présents à la fin des travaux se sont rendu compte que dès l'aménagement en place, le poisson empruntait ces nouveaux accès pour remonter vers l'amont.

L'étude sur les ouvrages a été lancée en Septembre 2015. Cependant, depuis un peu plus de 2 ans, la technicienne de rivière a rencontré les propriétaires et les riverains des ouvrages hydrauliques pour leur expliquer les différentes législations sur l'eau et leurs conséquences sur le devenir des ouvrages.

Dans le cadre de la DIG de 2013 sur la Taude, le bureau d'étude SERAMA avait réalisé une pré-étude sur les ouvrages de Souvigné sur Sarthe qui n'adhérait pas encore au Syndicat. Cette pré-étude a permis à la technicienne de rencontrer les riverains et de connaître leur ressenti sur les obligations réglementaires. Tous étaient partants pour réaliser une étude complémentaire et étaient conscients des enjeux environnementaux.

5. Budget et financement

Le coût des travaux sur le territoire du Syndicat est décomposé de la manière suivante :

- 5 629.80 € : Suppression du Barrage de Gomer et aménagement du site (Saint Brice),
- 1 104 € : Suppression du Barrage des Denuaudières et aménagement du site (Greze en Bouère),
- 10 944 € : Passerelle bétail/engin, suppression de passerelle vétuste / barrage sauvage (Greze en Bouère et Bouère),
- 11 675.82 € : Entretien (Greze en Bouère et Bouère),
- 6 768 € : Embâcle (Greze en Bouère et Bouère),
- 5 400 € : Gros abattage (Greze en Bouère et Bouère)

Soit un total de 41 521.62 € TTC, subventionné à 80% par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, le Conseil départemental 53 et la Région pays de la Loire.

6. Bilan et perspective

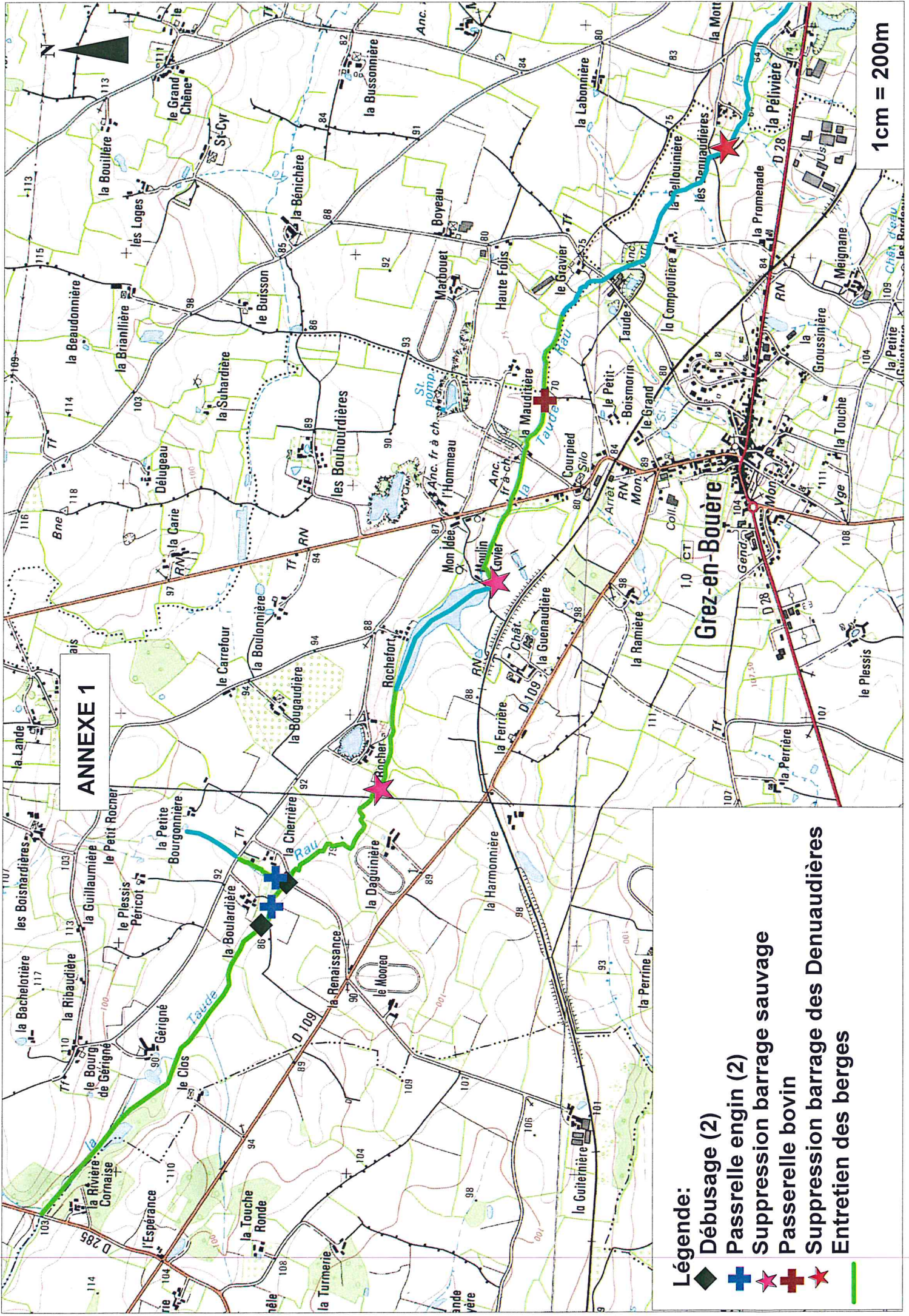
Le syndicat vient d'entamer sa première année de travaux sur la partie mayennaise. La DIG pour la partie sarthoise est en cours d'élaboration. Les travaux sur la commune de Souvigné sur Sarthe devraient débuter dès que l'enquête publique aura eu lieu à savoir fin 2016, début 2017.

La perspective principale pour les années 2016 et 2017 est dans un premier temps de finaliser l'étude sur les ouvrages, dans un deuxième temps de commencer les travaux d'aménagements sur les sites favorables et dans un troisième temps de continuer l'entretien, la protection des berges et l'aménagement des ouvrages sur la partie mayennaise de la Taude et du Fondrieux (affluent principal de la Taude)

7. Annexes

7.1. Annexe 1 : Cartographie des travaux 2015

7.2. Annexe 2 : Photos travaux



1cm = 200m

ANNEXE 1

- Légende:**
- ◆ Débusage (2)
 - ⊕ Passrelle engin (2)
 - ★ Suppression barrage sauvage
 - ⊕ Suppression barrage bovin
 - ★ Entretien des berges



Légende:
 ★ Suppression barrage de Gomer

1cm = 150m

Annexe 2 : Photo des travaux ouvrages

Suppression du barrage de Gomer : Avant/Après



Remplacement de la culée rive droite par un enrochement maçonné dans la continuité de l'existant





Rendu final avec recharge en granulats



Repositionnement d'une buse pour supprimer une chute en aval

Avant



Après



Suppression barrage des Denuaudières : Avant/Après

